

DIRECTIVE DES DIRIGEANTS – MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Fondation Intelligence / Intelligence Foundation

Date : _____

Nous, soussignés, agissant respectivement à titre de Président et de Vice-président de la Fondation Intelligence / Intelligence Foundation (l'« Organisme »), constatons ce qui suit :

- Depuis sa constitution, l'Organisme a pour fins et programmes continus l'avancement de l'éducation du public, conformément à ses lettres patentes;
- La mise en œuvre d'activités éducatives publiques relève des opérations courantes de l'Organisme;
- En raison de contraintes de calendrier, le conseil d'administration ne peut être réuni immédiatement, bien que la supervision du conseil demeure pleinement en vigueur.

EN CONSÉQUENCE, il est décidé à titre de mesure opérationnelle immédiate :

- a) de mettre en œuvre, à compter du _____, le volet éducatif public intitulé « Littératie en sécurité de l'IA », s'inscrivant dans le programme éducatif existant de l'Organisme;
- b) de publier et diffuser gratuitement des modules éducatifs structurés (objectifs d'apprentissage, contenu pédagogique, exercices et auto-évaluations), ainsi que des séances éducatives publiques accessibles au public;
- c) de désigner _____ à titre de responsable opérationnel du programme, sous l'autorité des dirigeants;
- d) d'autoriser les dépenses modestes directement liées à la mise en œuvre du programme (hébergement, outils de diffusion, production de contenu), sous réserve de ratification ultérieure par le conseil d'administration;
- e) de convoquer le conseil d'administration dès que raisonnablement possible afin de faire ratifier les présentes mesures.

Fait le _____

Président

Vice-président